

DELIBERATION

CC_2019_223

OBJET :

COMMISSION N°2

ENVIRONNEMENT

***Partenariat SAGE Scarpe
Aval pour la période
2020-2022***

**Présents à l'ouverture de la
séance :**

Titulaires présents : 34

Suppléants présents : 3

Procurations : 8

Nombre de votants : 45

Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-neuf, le 9 décembre à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à WANNEHAIN sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 2 décembre 2019, conformément à la loi.

Présents :

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président
M. Eric MOMONT, 2^{ème} vice-président
M. Luc FOUTRY, 3^{ème} vice-président
M. Bernard CHOCRAUX, 4^{ème} vice-président
M. Benjamin DUMORTIER, 5^{ème} vice-président
M. Jean-Michel DELERIVE, 7^{ème} vice-président
M. Sylvain CLEMENT, 8^{ème} vice-président
M. Yannick LASSALLE, 9^{ème} vice-président
Mme Joëlle DUPRIEZ, 10^{ème} vice-présidente

M. Guy SCHRYVE, Mme Anne de BISSCHOP, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT, M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, M. Olivier VERCROYSSSE, M. Bernard ROGER, M. Pascal FROMONT, M. Amaury DUFOUR, M. Michel DUPONT, M. Yves OLIVIER, Marcel PROCUREUR, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Jean-Paul BEAREZ, M. Christian DEVAUX, M. Ludovic ROHART, M. Frédéric SCZYMCAK, Mme Monique RIZZO, Mme Marie CIETERS, M. Thierry LAZARO, M. Didier WIBAUX, M. Yves LEFEBVRE, M. Luc MONNET, M. Alain DUCHESNE, M. Alain BOS, M. Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

M. Jean DELATTRE, procuration à M. Yves OLIVIER
Mme Marion DUBOIS, procuration à M. Benjamin DUMORTIER
M. Bernard CORTEQUISSE, procuration à M. Eric MOMONT
Mme Marie-Christine FILARETO, procuration à M. Ludovic ROHART
Mme Ingrid LEMAHIEU, procuration à M. Frédéric SCZYMCAK
M. Bruno RUSINEK, procuration à Mme Monique RIZZO
M. Christian LEMAIRE, procuration à Mme Joëlle DUPRIEZ
Mme Nadège BOURGHILLE-KOS, procuration à M. Jean-Luc DETAVERNIER

Absents excusés :

M. Raymond NAMYST, M. Régis BUE, Mme Marie-Hélène BACLET, M. Francis MELON, Mme Jeannette WILLOCOQ, M. Benoît BRILLON, M. Pierre CROXO

M. Jean-Claude SARAZIN, remplacé par sa suppléante, Mme Anne De BISSCHOP
Madame Sandrine PESSE, remplacée par son suppléant, M. Olivier VERCROYSSSE
Madame Annick MATTON, remplacée par son suppléant, M. Alain BOS

Secrétaire de Séance : M. Amaury DUFOUR

COMMISSION N°2

ENVIRONNEMENT

***Renouvellement du partenariat avec le SAGE SCARPE AVAL pour la période
2020-2022***

Le Conseil Communautaire,

Vu la compétence ENVIRONNEMENT,

Considérant que le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Scarpe Aval est approuvé par arrêté préfectoral depuis le 12 mars 2009.

Considérant que la Communauté de communes est représentée au sein de la Commission locale de l'eau (CLE).

Qu'une convention de partenariat technique et financier arrive à échéance fin décembre 2019. Il est proposé de la renouveler pour une durée de trois ans (2020-2022), avec un budget identique de 50 000 € réparti entre l'ensemble des EPCI suivant le potentiel fiscal et la surface, pour une durée de trois ans. De ce fait, la participation de la CCPC est de 7 500 € par an.

Considérant que la convention annexée au présent dossier de convocation détaille l'étendue du partenariat technique et financier.

Oui l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE (par 45 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION sur 45 votants)

- De renouveler la convention de partenariat technique et financier avec le SAGE SCARPE AVAL pour la période 2020-2022,
- De s'acquitter annuellement de la cotisation au SAGE dans les conditions définies dans cette convention,
- et d'autoriser son Président ou son représentant à signer cette convention, ainsi que tout document afférant à ce dossier.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER

